



Ecole des Mines

« A 30 ans, technicien de laboratoire des écoles des mines, j'étais.

A 65 ans, technicien de laboratoire des écoles des mines, je serai toujours »

Comment en est-on arrivé là ?

Un peu d'histoire : 15 ans de revendications, toujours entendues par notre tutelle, mais jamais écoutées.

En 2002, suite à la fusion du Ministère des Finances et de l'Industrie, une première pétition adressée à notre tutelle demandait la revalorisation du régime indemnitaire des techniciens de laboratoire des écoles des mines. Depuis près de 15 ans, cette demande de revalorisation n'a toujours pas été écoutée : l'écart salarial entre techniciens et administratifs s'est même creusé. Si d'autres corps techniques (du même ministère), dont nous sommes censés avoir les mêmes débouchés en catégorie A, ont eu de réelles avancées salariales, nous restons les oubliés des corps techniques de notre Ministère. Depuis plus de 15 ans, nous aurions souhaité que notre tutelle porte un peu plus d'attention à notre situation.

Pourtant, il y en a eu des promesses !

A de nombreuses reprises, vos représentants CGT ont pensé tenir enfin une once de considération de la part de la tutelle vis à vis de nos missions d'enseignement et de recherche :

En 2007, **OSEM 2** présentait que « seront passés en revue les statuts, principaux textes réglementaires (dont indemnitaires) relatifs aux personnels techniques (...) en vue d'identifier les évolutions à leur donner pour accroître l'attractivité des emplois en cause ainsi que le niveau de motivation de leurs titulaires »

Lors de CT commun des écoles des mines, en 2007, 2008, 2009, 2010, le sujet régulièrement évoqué au travers de pétitions, interventions portées par vos représentants CGT et soutenues par certains autres syndicats semblait trouver échos auprès de nos dirigeants...

La seule vraie réponse aura été la mise en extinction de notre corps, en même temps que la création de l'Institut Mines-Télécom.

De nouvelles promesses nous ont été faites en 2012 :

L'institut Mines-Télécom fera de belles propositions (l'argent n'est pas un problème !) aux **techniciens de laboratoire acceptant d'être détachés sur le cadre de gestion IMT.**

Bilan : Ces propositions ont été faites à de trop rares personnes. Pire, à moins d'être à quelques années de la retraite, force a été de constater qu'il était surtout intéressant de ne pas aller sur le cadre de gestion au risque d'une stagnation salariale pour le reste de la carrière.

La tutelle s'était engagée à garantir un **passage annuel en catégorie A** par promotion en Ingénieurs de l'industrie et des mines (il n'y en avait eu alors que deux ou trois en 25 ans !). C'est l'unique débouché en catégorie A pour notre filière, comme nos collègues du corps des TSEI. Nous avons, dès cette époque, demandé **l'intégration des TL Mines dans le corps des TSEI** afin de préserver toutes nos chances de passage en A sans considération de corporatisme.

Bilan : L'intégration de 70 techniciens de laboratoire dans un corps de 800 techniciens TSEI ne s'est **pas faite** alors que la diminution du nombre de corps était d'actualité. S'il y a bien eu quelques passages en A, le compte n'y est pas, on devrait être à **5 techniciens promus en IIM à ce jour !**

Beaucoup plus récemment, en 2016, le **PPCR** - « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » devait nous être appliqué mais sans retrait de points (pas de ligne transfert primes/points sur la feuille de paie) ... ce qui aurait permis de compenser un peu (250 euros par an) notre différentiel salarial. **Une fois de plus, les promesses faites n'ont pas été tenues.**



Cette année, il y a le **RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Il remplace la plupart des primes et indemnités d'une grande partie des fonctionnaires. **Si la tutelle s'était engagée à ne pas nous l'appliquer lors de la CAP de 2016 (du fait que nous sommes un corps en extinction et sans avenir !), le SG de Bercy l'impose aux techniciens de laboratoire et à la tutelle. Force est de constater qu'une fois encore, les promesses s'envolent...**



L'extinction de notre corps devait faciliter la gestion de ce dernier et permettre le rattrapage salarial à chaque modification indemnitaire des catégories B, engagement pris de Mr FAURE et Mr DIGNE en 2012 : il n'en est rien. Notre corps est géré par Bercy comme un corps non éteint (recrutement en moins) ; les seules promesses de meilleurs ratios de changement de grade (passage en supérieur puis exceptionnel) ont été tenues, ce qui est bien insuffisant au regard de tout ce qui nous avait été promis.

Le refus de la CGT de l'extinction du corps des Techniciens de Laboratoire des Ecoles des Mines était et reste plus que jamais amplement justifié !

ET MAINTENANT ?

Les techniciens de laboratoire des écoles des mines sont **experts** dans leurs domaines d'activités. Ils disposent de l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être utiles à un **exercice performant de leurs fonctions permettant la réalisation de nombreux contrats industriels.**

Les techniciens de laboratoire assurent des **enseignements adaptés à un public diversifié exigeant** : doctorant, élèves ingénieurs, stagiaires, enseignants-chercheurs et industriels. Ils démontrent donc de bonnes qualités pédagogiques et de communication ainsi que des capacités d'adaptation. Certains interviennent aussi dans les masters spécialisés internationaux, manne financière pour nos établissements.

Et que dire si ce personnel de terrain n'était pas là pour la maîtrise de l'hygiène et la sécurité !!



Pourtant savoir que « technicien je suis à 30 ans, technicien je serai toujours à 65 ans » n'est vraiment pas motivant. Aucune perspective quel que soit l'engagement démontré !

**POUR PALIER A CE DEFAUT DE
MANAGEMENT ET OUBLIER TOUTES
LES BELLES PROMESSES NON TENUES
DE NOTRE TUTELLE, NOUS
DEMANDONS AUJOURD'HUI :**

**L'INTEGRATION RAPIDE DE
L'ENSEMBLE DU CORPS DES TL MINES
DANS LE CORPS DES TECHNICIENS
SUPERIEURS DE L'ECONOMIE ET DE
L'INDUSTRIE (TSEI).**

**La CGT continue la
lutte dans ce sens !**

Vos représentants :

Sylvain Buonomo : sylvain.buonomo@mines-ales.fr
Philippe ACCART philippe.accart@mines-albi.fr
Didier ADE didier.ade@mines-albi.fr
Jean-Michel MOUYS jean-michel.mouys@mines-albi.fr

**Cette intégration devra se faire à
grades, indices, échelons,
indemnitaires équivalents aux TSEI :**

- Les TL Mines Classe Normale correspondant aux TSEICN (TSEI Classe Normale).
- Les TL Mines Classe Supérieure correspondant aux TSPEI (TSEI Principal).
- Les TL Mines Classe Exceptionnelle correspondant aux TCSEI (TSEI en Chef).

Le vieux problème de l'indemnitaire serait enfin réglé par l'alignement de ce qui se fait déjà dans ce corps ; les possibilités d'évolution de carrière vers la catégorie IIM seraient réelles et n'auraient plus un arrière-goût de corporatisme injustifié.

**LES 70 TECHNICIENS DE LABORATOIRE DES ECOLES
DES MINES SERAIENT ENFIN RECONNUS A LEUR
JUSTE MERITE, AURAIENT UNE VRAIE PERSPECTIVE
D'AVENIR PROFESSIONNEL, DES POSSIBILITES
D'ACCEDER A D'AUTRES METIERS... SANS QUE CELA
NE PERTURBE LA GESTION DU CORPS DES 800
TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'ECONOMIE ET DE
L'INDUSTRIE (TSEI).**



**SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION
CENTRALE ET DES SERVICES DES
MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS
ET DU PREMIER MINISTRE**

120 rue de Bercy - Télédock 712 - 75572 PARIS
CEDEX 12

Tel: 01.53.18.72.94

<https://www.centralefinancescgt.fr>
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr



[cgtcentralefinances](https://www.facebook.com/cgtcentralefinances)



[CgtBercy](https://twitter.com/CgtBercy)

JUIN 2017